

Services publics, alternatives et écologie

Septembre 2022



Un automne qui s'annonce chaud

Durant cet été caniculaire les services publics ont montré leur caractère indispensable pour faire face aux conséquences extrêmes du réchauffement climatique et protéger les populations (service de lutte contre les incendies, hôpitaux, prévisions météo, etc.), mais cela a aussi mis en évidence l'insuffisance des moyens dont ils disposent pour accomplir leurs missions. L'accélération et la répétition des événements auront pointé l'urgence à changer le modèle responsable des catastrophes et à adapter nos modes de vie à la transformation de notre environnement. Mais les annonces à la rentrée laissent déjà entrevoir la faiblesse des engagements du gouvernement à tenir ce cap.

Les premières orientations sur le projet de budget 2023 montrent la poursuite de l'austérité avec la volonté réaffirmée de ramener le déficit public sous les 3% du PIB, sans pour autant s'atteler à la hausse des recettes fiscales. Le gouvernement a balayé d'un revers de la main la possibilité de taxer les super profits alors que cet impôt, juste socialement, permettrait de répondre à la fois aux urgences sociales et écologiques.

Alors que la hausse de l'inflation a des effets au quotidien pour la population, qu'il faudrait activer des mécanismes de protection et les lier à une politique fiscale plus juste socialement, le choix est fait de faire peser la dette dite Covid sur les dépenses sociales et de santé. Cela aura pour effet de justifier les réformes à venir des retraites et de l'assurance chômage, aux détriment des besoins sociaux.

Ces politiques tournent le dos aux enjeux immédiats en aggravant la crise des services publics. Dans ce contexte, l'appel pour « Un nouvel élan pour les services publics », auquel la FSU s'associe, doit être le point de départ d'une campagne large, avec un point d'orgue à Lure, en Haute-Saône, en mai 2023.

La FSU reste plus que jamais engagée pour gagner d'autres perspectives !



La préparation du budget 2023

Les premières orientations sur le projet de budget - concernant entre autres les dépenses du budget de l'Etat par ministère - ont été données fin août. Le projet de loi de finances 2023 devrait être présenté le lundi 26 septembre.

PLF
2023

A ce jour, l'austérité est toujours de rigueur pour les dépenses par ministère (et hors situation covid). Ce gouvernement veut toujours ramener le déficit public sous les 3% du PIB d'ici 2027. Toutes les augmentations annoncées (enseignement scolaire, enseignement supérieur, emploi...) seront mangées par l'inflation estimée par la Banque de France à au moins 5%.

Les dispositifs des plans d'urgence et de relance seront soit abandonnés, soit diminués (8,6 Md€). Le ministre du budget annonce une réduction du volume des dépenses de l'État. Une telle politique en contexte d'inflation aggraverait la crise des services publics, la précarité et la poursuite de la perte salariale. Le budget s'inscrit toujours dans une logique de baisse des recettes, en lien avec une politique fiscale injuste socialement qui bénéficie toujours aux plus riches et aux grosses entreprises.

Ce sont plus de 50 Md€ de recettes qui sont ainsi perdues pour le budget de l'Etat, chaque année depuis 2017, auxquelles s'ajoutent environ 80 Md€ de fraude fiscale. Ce budget 2023 serait construit à ce stade sur une hypothèse de croissance de 1 % et une inflation à 4,2%. L'annonce d'une hausse des dépenses de l'Etat à hauteur de 14,5 Md€ représente une hausse de 3,65 %, soit moins que les 4,2 % d'inflation prévue !

La charge de la dette publique - coût annuel des intérêts du stock d'emprunts qui courent - devrait remonter à plus de 45 Md€ en 2023, soit autour de 1,6 % du PIB ou 3,5 % des dépenses publiques. Le discours catastrophiste sur le coût de la dette, suite à la remontée des taux de la BCE, est une diversion anxiogène pour justifier les politiques d'austérité (dont la diminution de la dette publique).

Parmi les ministères « gagnants », l'emploi (+6,7 Md€) précède de loin l'enseignement scolaire (+3,6 Md€), la défense (+3 Md€) et l'enseignement supérieur (+1,5 Md€). Mais rappelons que ces hausses vont être absorbées par l'inflation, et donc que pour les budgets en stagnation ou en baisse, la situation sera pire si la hausse de l'inflation perdure.

Le 26 septembre, le PLFSS va être présenté en conseil des ministres, dans un nouveau calendrier qui permet aux parlementaires d'avoir une semaine supplémentaire pour déposer des amendements. Ce changement de calendrier, découlant d'une loi organique promulguée le 14 mars 2022, aligne la date de dépôt du PLFSS sur celle du Projet de loi de finances.

Pour en savoir plus :



Enseignement scolaire

La hausse du budget de la mission enseignement scolaire est présentée comme historique et de nature à « poursuivre » la revalorisation des personnels. Le ministre Blanquer faisait miroiter une enveloppe de 500 millions d'euros par an pour revaloriser les salaires des enseignant-es et une loi de programmation avait été envisagée. Ce ne fut qu'un artifice médiatique et il n'en est plus question. Comment prétendre revaloriser dans ces conditions ?

Une hausse de 3,6Md€ n'est pas négligeable mais il faut la replacer dans son contexte. Elle ne fait que couvrir une inflation qui serait à 6/7 % et elle est en partie consommée par la hausse du point d'indice de 3,5 % en juillet 2022 (1,2Md€ en année pleine). Le plan d'innovation pédagogique coûte 500 millions. Il est donc certain que si revalorisation il y a, elle ne sera pas historique. Le ministre a d'ailleurs déjà fait savoir que la volonté de ne pas avoir d'enseignant-es rémunéré-es à moins de 2 000€ ne se concrétiserait qu'à partir de septembre 2023. Dans le même temps, l'obsession ministérielle de transformer le métier et d'augmenter la charge de travail des personnels, elle, demeure...

Politique monétaire

La BCE a annoncé une hausse historique de ses taux d'intérêt de 75 points de base pour contrer l'inflation en cours. Il s'agit de l'augmentation la plus importante depuis 1999. Mais pour nombre d'analystes, cette stratégie n'endigera pas l'inflation, en grande partie importée (rupture et désorganisation de chaînes d'approvisionnement liées au covid, augmentation des prix de l'énergie, notamment en raison de la guerre en Ukraine). Pire elle pourrait entraîner une récession.

PLFSS
2023

Parallèlement, cette loi organique crée aussi :

- une loi d'approbation des comptes de la Sécu qui devra être adoptée au mois de juin, en lien avec le « printemps de l'évaluation » mis en place en 2019 par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale ;
- la possibilité de lois de financement rectificatives de la Sécurité sociale, qui vise à renforcer le contrôle financier par le parlement dans un contexte de poursuite de l'austérité.

Ces modifications rapprochent dangereusement les deux budgets de la Sécu et de l'Etat et visent à renforcer le contrôle financier sur les dépenses de la Sécurité sociale. Il ne sera pas théoriquement possible de stopper la plus grande part des dépenses de santé qui sont déclenchées par les besoins des assuré-es, mais cela pourra renforcer la contrainte sur les acteurs-trices du soin, dont le système hospitalier. Cette évolution marginalise aussi davantage le rôle des représentant-es des assuré-es dans les Conseils d'administration des caisses de Sécurité sociale.

Le PLFSS n'est pas encore publié, mais plusieurs problématiques apparaissent déjà :

- ▶ l'inflation a un impact sur les coût de fonctionnement du système de soins qui devra être pris en compte dans l'ONDAM (objectif national de dépenses de l'assurance maladie) ;
- ▶ l'intégration au PFLSS de mesures sur les retraites ;
- ▶ l'intégration de mesures relative à l'autonomie au détriment d'une grande loi qui semble abandonnée.

Selon le rapport de la Commission des comptes de la Sécurité sociale, le déficit de la Sécurité sociale était toujours élevé en 2021 mais en nette diminution. Avant la crise du Covid, le budget de la Sécu était proche de l'équilibre.

Il y a eu une détérioration avec la crise sanitaire : de 1,9Md€ en 2019 à 38,7Md€ en 2020. Le déficit s'est réduit en 2021 à 24,4Md€ et devrait atteindre 16,8Md€ en 2022 (déficit régime général et fonds de solidarité vieillesse).

En 2022, « la plus grande part du déficit serait portée par la branche maladie (19,7Md€). La branche vieillesse avec le fonds de solidarité vieillesse (1,2Md€) et la branche autonomie (0,9Md€) resteraient également en déficit. » En revanche, les fonds accident du travail et famille seraient en excédent.

Pour la FSU, la dette sociale dite Covid qui a été reportée sur la CADES doit être reprise par l'Etat pour ne pas peser sur les dépenses sociales et de santé.

Un nouvel élan pour les services publics

Cette campagne initiée par la Convergence nationale de défense des services publics, à laquelle la FSU participe, connaîtra un temps fort lors d'un grand rassemblement à Lure (Haute-Saône) du 12 au 14 mai 2023.

L'appel « Un nouvel élan pour les services publics » a été signé à ce jour par plus de 110 organisations (collectifs, syndicats, partis politiques, associations...).

« Nous, collectifs, coordinations, organisations syndicales, associatives et politiques, décidons de converger pour reconquérir nos services publics afin de faire de la lutte pour leur défense, leur développement et leur démocratisation un combat central pour les décennies à venir. Par cette dynamique pluraliste nous souhaitons notamment engager le débat public sur le choix de société que nous souhaitons. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : le choix d'une société solidaire, fraternelle, où l'égalité des droits et la devise de notre République ne sont pas que de vains mots, où notre mode de production et de consommation ne se fasse pas au détriment de l'humanité et de notre Planète.

Nous combattons le démantèlement, l'appauvrissement, la privatisation, la mise en concurrence, l'externalisation des missions de nos services publics et de la Sécurité Sociale. **Car ce sont eux qui permettent à notre société de rester debout à chaque crise mais aussi au quotidien.** Ce sont eux qui sont vecteurs d'égalité et d'émancipation pour toutes et tous. **S'ils le restent malgré les attaques subies c'est grâce au dévouement de leurs personnels et à l'attachement de la population.**

Or ce dévouement, cet attachement, sont méprisés et détournés depuis des décennies par les gouvernements successifs et par le « new public management ». La population voit les services publics, **notre patrimoine commun, être dévoyés à des intérêts mercantiles.** Elle assiste impuissante à la mise en oeuvre à marche forcée de la numérisation, véritable arme de destruction massive de la qualité du service, du lien social et de la proximité. Ces stratégies vont de pair avec les attaques contre les effectifs et statuts des personnels, leur rémunération, leurs conditions sociales, et le sens même de leur travail.



Nous appelons les usagers, les personnels et les élus à se mobiliser, à faire oeuvre commune en exigeant ensemble des politiques publiques qui répondent aux enjeux de ce siècle et :

- ✓ permettent de lutter contre le chômage et le réchauffement climatique par un aménagement harmonieux du territoire privilégiant la proximité ;
- ✓ assurent l'égalité et l'accès aux droits quels que soient nos origines, notre condition sociale, notre âge ou notre genre, que l'on habite à la campagne, en métropole ou en périphérie ;
- ✓ tournent le dos à l'austérité en assurant prioritairement un avenir à notre jeunesse et en permettant l'accès de toutes et tous aux droits fondamentaux : santé, logement, nourriture et eau saines, énergie, transports, éducation, culture...
- ✓ partent des besoins de la population et donnent les moyens aux services publics d'y répondre correctement ;
- ✓ considèrent nos services publics, notre sécurité sociale et leurs personnels pour ce qu'ils sont : **une richesse et non un coût. Le financement doit être à la hauteur en s'appuyant sur une meilleure répartition et utilisation des richesses ;**
- ✓ cessent la gabegie financière de la concurrence internationale prétendant libre et non faussée, des privatisations et des externalisations et sortent nos services publics et la sécurité sociale de la sphère marchande ;
- ✓ permettent aux usagers, aux personnels et aux élus de contrôler et de faire entendre leurs besoins et leurs revendications au sein même de nos services publics et de nos institutions.

Nous sommes convaincus qu'une très large partie de la population est attachée à une société d'entraide, de solidarité répondant à l'intérêt général, et à l'Égalité, non au chacun pour soi.

Toutes et tous, ensemble, nous voulons donner la perspective d'un autre monde, d'un nouvel élan par une mobilisation ample et singulière, l'instauration d'un rapport de force national pérenne...

Nous refusons de voir cette mandature balayer d'un revers de mains toutes les avancées sociales et démocratiques conquises par nos aînés.

Ensemble, nous avons la volonté inébranlable de converger pour mettre en place les conditions de retrouver le chemin du progrès social et démocratique.

Nous appelons les usagers, les personnels et les élus à mettre les services publics au coeur du débat public, des politiques publiques et au coeur des mobilisations sociales et citoyennes.

Nous les appelons ainsi que l'ensemble des organisations du mouvement social et écologique à converger dans une campagne rythmée par de multiples actions et mobilisations avec un point d'orgues d'ores et déjà programmé lors d'un grand rassemblement pour les services publics les 12, 13 et 14 mai 2023 à Lure en Haute-Saône.

Urgences sociales et écologiques

Les politiques publiques doivent prendre en compte les urgences sociales et environnementales, ce qui nécessite de remettre en question les politiques d'austérité et de revoir les priorités.

Vers une sobriété d'État ?

L'État, se visant « exemplaire » (sic), produit depuis une dizaine d'année une succession d'objectifs de réduction de sa consommation énergétique et de son impact environnemental à différentes échéances intermédiaires jusqu'en 2050, année cible pour la neutralité carbone.

Dernières annonces en date, davantage liées à la guerre en Ukraine qu'au climat, une baisse de 10% de la consommation d'énergie des services de l'État d'ici fin 2024 et la réactivation du Code de l'énergie pour le chauffage de l'ensemble des bâtiments du pays : pas plus de 19°C cet hiver.

« Sobriété » est le mot clé de la période. Dans le mouvement écologiste, la notion de sobriété s'accompagne de celle d'une vie meilleure pour toutes et tous dans un monde désirable où l'on consomme mieux dans le respect des limites de la planète.

Ce n'est pas un monde de privation et de paupérisation. La récupération de la sobriété associée à la « fin de l'abondance » du président Macron constitue une instrumentalisation dont on voit bien comment elle voudrait faire accepter la poursuite des politiques d'austérité.

Les groupes de travail lancés au début de l'été devraient rendre d'ici fin septembre leurs conclusions quant à la sobriété de l'État. **La FSU a été consultée. Elle s'est notamment élevée contre le télétravail, qui consiste à faire peser les frais de chauffage sur les personnels chez eux, et a demandé un bilan du bâti de l'État et des collectivités territoriales.**

Campagne sur la taxation des super profits

Les mois d'été ont vu se multiplier les débats autour de la taxation des super profits de grandes entreprises, notamment des secteurs de l'énergie, de l'alimentation, mais également dans les secteurs financiers. Le Secrétaire général des Nations Unies la défend, les gouvernements allemand, espagnol ou britannique l'envisagent, voire la mettent en place. De son côté le gouvernement français reste enfermé dans son dogmatisme refusant toute imposition, et fait appel à la bonne volonté des multinationales...

Super profits, de quoi parle t'on ? Cette expression décrit une multiplication - par un facteur 2, voire 3 ou 4 - de profits de multinationales à l'occasion du Covid et/ou de la guerre en Ukraine, via bien souvent des mécanismes de rente ou de spéculation. Ainsi, Total qui cumulait 6 milliards de bénéfices annuels en moyenne entre 2018 et 2020 a vu son bénéfice monter à 16 milliards en 2021. Pour Carrefour il passe de 403 millions entre 2018 et 2020 à un bénéfice record de 1,7 milliards d'euros en 2021.

Pour répondre aux urgences sociales et environnementales, les gouvernements peuvent taxer sur superprofits, après l'impôt sur les sociétés.

La FSU, avec ses partenaires de Plus Jamais Ça, l'alliance écologique et sociale, mènera campagne dans les prochaines semaines pour défendre auprès de la population la légitimité de cet impôt, et les attributions possibles des sommes récoltées pour répondre à la fois aux urgences sociales et écologiques.

20 milliards, recette estimée d'une telle taxe, c'est la possibilité de financer des repas gratuits dans les cantines scolaires et Resto U en privilégiant les circuits courts, des tarifs réduits pour les transports en commun ou rénover immédiatement des logements.

Du matériel (tracts, affiches, vidéo...) sera disponible dans les prochains jours.